

Il ne faut pas croire que cette loi restera la même jusqu'à la fin des temps, mais c'est un bon commencement de stabilisation, et nous en avons besoin dans l'industrie agricole plus que jamais auparavant. Les cultivateurs ne peuvent plus produire ce qu'ils veulent en se disant que les gens de la ville devront l'acheter et le manger. Nous en sommes rendus aux cultures spécialisées et aux aliments synthétiques. Il est temps que nous nous rendions compte que, si nous voulons conserver notre industrie agricole et, tout particulièrement, l'industrie des céréales, nous devons avoir recours à la stabilisation.

La stabilité normale pour la production, la distribution et la consommation ne peut apparemment être atteinte que dans un équilibre raisonnable. Certains secteurs de l'industrie agricole canadienne ont fait des progrès considérables dans ce sens grâce à une production planifiée et à une commercialisation ordonnée. Ces progrès ont été réalisés par des producteurs qui étaient prêts à accepter les principes reconnus des exigences commerciales. Il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire en fait de planification avant d'atteindre une stabilité permanente, mais le succès engendre le succès et une recherche constante de la stabilité animera ces secteurs de l'industrie.

Je ne prétends pas que le gouvernement devrait décliner toute responsabilité quant au revenu des cultivateurs. En fait, au fil des ans, des millions de dollars ont été dépensés par tous les niveaux de gouvernements pour venir en aide aux cultivateurs. Je reconnais que l'aide était nettement centrée sur les méthodes de production. Fermes expérimentales, services et agents d'exécution des différents ministères, départements universitaires, législation financière, tout a concouru à aider les cultivateurs à améliorer leur rentabilité et à faire baisser les coûts de production.

Il s'est ensuivi une baisse continue du prix des denrées alimentaires, accompagnée d'une réduction de la production, tandis que les producteurs de denrées agricoles ne conservaient qu'une faible partie des économies ainsi réalisées. Les consommateurs applaudissent à la chute vertigineuse du prix des œufs et de la viande de porc, alors même qu'ils s'apprêtent à se prononcer en faveur d'un mouvement de grève pour obtenir une augmentation de leur propre revenu. Nous nous heurtons, par conséquent, à de réels problèmes en tentant de parvenir à une stabilisation dans différentes parties du Canada et nous avons besoin du concours des cultivateurs.

Les soi-disant mandarins qui mettent sur pied des organisations et parcourent le pays en distribuant des lettres et en faisant de la propagande n'avancent en rien les affaires des cultivateurs canadiens. Laissez les agriculteurs s'unir entre eux, car ce sont eux qui vous diront ce qu'il faut à l'industrie agricole. Ils savent de quoi il retourne. Bien sûr, il est plus amusant, au point de vue politique, de critiquer le gouvernement, et de dire que les agriculteurs ne reçoivent pas assez, et qu'on doit leur en donner toujours plus.

• (9.10 p.m.)

Monsieur l'Orateur, il faut beaucoup de courage pour présenter un projet de loi à la Chambre, surtout lorsqu'on veut sincèrement venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest. Si je dis «sincèrement», c'est qu'à mon avis, le gouvernement est sincère. Le projet de loi qu'il propose n'est pas parfait. Nous avons accepté des amendements proposés, au comité de l'agriculture, par divers partis de l'opposition. Je me rappelle même avoir accepté, un jour,

[M. Pringle.]

un amendement qui était rédigé en français, et que je ne comprenais pas. Nous acceptons des amendements.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Pringle:** Il faut tenir compte des besoins du cultivateur et ne pas se soucier uniquement d'opportunisme politique.

**M. Horner:** Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question? Nous dirait-il quel amendement au juste a été accepté concernant ce programme ou le programme LIFT. Je dis que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a rejeté tout amendement concernant le programme LIFT ou ce programme.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. La parole est au député de Fraser Valley-Est (M. Pringle). A moins que le député de Crowfoot (M. Horner) obtienne la permission, il ne peut poser de question.

**M. Pringle:** Monsieur l'Orateur, des amendements ont été acceptés. Comme d'habitude, le député m'a surpris au moment où je n'avais pas l'amendement devant moi. Je suis sûr que des amendements présentés par des gens de son parti ont été acceptés. Quoi qu'il en soit, je lui en reparlerai volontiers plus tard.

**Une voix:** Ce n'étaient pas des amendements au présent bill.

**M. Pringle:** Monsieur l'Orateur, puis-je continuer mon discours? Bien entendu, je ne puis appuyer cet amendement. S'il était pratique, je serais des plus heureux de le faire. C'est la première fois que les cultivateurs peuvent participer à leur propre avenir financier. Ils s'en tirent remarquablement pour ce qui est de la culture des céréales. Ils s'exposent aux risques liés aux conditions climatiques et c'est pour eux une entreprise périlleuse que de partir à la recherche de débouchés. Les contribuables canadiens y ont mis du leur pour les aider partout où cela était possible. Je ne pense pas que nous ayons fait assez. Il me semble qu'il nous appartient de persuader les gens de faire davantage pour les agriculteurs.

Selon les dispositions du bill, les contribuables canadiens vont verser \$2 pour chaque dollar provenant des producteurs, et ce dans le cadre d'un programme visant à stabiliser la production agricole. Si les députés recherchaient les antécédents du bill et les débats au cours desquels il a été étudié, et je signale cela au député de Crowfoot, ils constateraient que certaines recommandations du parti du député ont été acceptées et mises en pratique. Si le bill avait été en vigueur depuis 1950, les contribuables du Canada auraient versé 432 millions de dollars dans les poches des céréaliculteurs de l'Ouest soit beaucoup plus que les contributions des cultivateurs. J'entends non seulement les producteurs de blé, mais ceux de six variétés de céréales.

Il y a autre chose à considérer au sujet du bill. Le blé n'est plus la céréale principale de l'Ouest. Les députés ont entendu avancer des thèses à cet égard. Je crois que le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a parlé un jour du «pays du colza et du miel». Le colza est une denrée très importante et l'a été particulièrement, comme vous le savez, cet été. On récolte maintenant le lin et il suffit de regarder la forte augmentation de notre récolte d'orge et les nouveaux débouchés.

**Une voix:** Et le prix.

**M. Pringle:** Le bill est conçu pour stabiliser les revenus non seulement des producteurs de blé mais de tous les céréaliculteurs.